

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU** les articles L. 612-5, L. 613-1 et L. 712-2 du Code de l'éducation ;
- VU** le décret du 17 décembre 1933 relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux masters ;
- VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU** la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU** la délibération de la CFVU n°2021-23 en date du 23 septembre 2021 portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Master
- VU** la délibération n°2021-86 du Conseil d'administration en date du 27 septembre 2021 approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425 en date du 1^{er} avril 2021 ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2022-2023 sont composés des personnes désignées ci-après :

MASTERS

MENTION Santé Publique

Parcours Prévention et Promotion de la Santé

Master 1

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Suppléants : Jean Denis AUBRY
Alicia BONNIN
Nicolas CAYROL
Fanny MONMOUSSEAU

Master 2

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Suppléants : Patrick MOZOL
Jean Denis AUBRY
Alicia BONNIN
Fanny MONMOUSSEAU

Parcours Économie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (EGSSS)

Master 1

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Suppléants : Jean Denis AUBRY
Alicia BONNIN
Nicolas CAYROL
Fanny MONMOUSSEAU

Master 2

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Suppléants : Patrick MOZOL
Jean Denis AUBRY
Alicia BONNIN
Fanny MONMOUSSEAU

Parcours Management, Éthique et Éducation en Santé

Master 1

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Suppléants : Jean Denis AUBRY
Alicia BONNIN
Nicolas CAYROL
Fanny MONMOUSSEAU

Master 2

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Suppléants : Patrick MOZOL
Jean Denis AUBRY
Alicia BONNIN
Fanny MONMOUSSEAU

MENTION Biologie Santé

Parcours Imagerie Biomédicale

Master 1 : (cf Sciences)

Master 2 :

Président : Johnny VERCOUILLIE
Membres : Laurent BARANTIN
Jean-Michel ESCOFFRE
Lydie NADAL-DESBARATS
Jean-Pierre REMENIERAS
Pierre TAUBER

Suppléants : Igor CHOURPA
Christophe DESTRIEUX
Diane DUFOUR
Patrick EMOND
Jean-Pierre REMENIERAS
Ilyes ZEMMOURA

Article 2 : Affichage.

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 5 décembre 2022

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire



Florent MALRIEU